

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 05 juillet 2012

DCM N° 12-07-05

Objet : Dénomination de voies publiques.

Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire

Dans le cadre de l'aménagement des quartiers Metz-Nord et Amphithéâtre, il est nécessaire de procéder à la dénomination de voies publiques ainsi qu'à certaines modifications.

Tenant compte des principes de l'hodonymie messine, il vous est proposé :

1) De dénommer la nouvelle place située aux intersections des route de Thionville, rue des Prémontrés, rue Yvan Goll :

- Place Jean JAURES

Jean JAURES (1859-1914)

Homme politique, leader du socialisme français. Brillant universitaire, journaliste et député républicain, fondateur de *L'Humanité*. Pacifiste militant, il s'attire l'hostilité des milieux nationalistes et est assassiné le 31 juillet 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale.

2) De dénommer le tronçon de la route de Thionville allant de la rue des Alliés à la place Jean JAURES :

- rue Georges WEILL

Georges WEILL (1882-1970)

Homme politique. En 1912, pendant la Première Annexion allemande, est élu député socialiste de Metz au Reichstag. Correspondant à Berlin du journal *L'Humanité*, il se trouve aux côtés de Jean Jaurès lors de l'assassinat de ce dernier le 31 juillet 1914. Dans l'Entre-Deux-Guerres, il exerce le mandat de député du Bas-Rhin. Il collabore ensuite à de nombreux journaux et revues.

3) De redéfinir le tracé de la rue des Messageries, désormais articulée de la rue Lothaire à l'avenue François Mitterrand

4) De dénommer la nouvelle voie articulée de l'avenue André Malraux à l'avenue Louis le Débonnaire :

- rue Jean LAURAIN

Jean LAURAIN (1921-2008)

Homme politique français d'origine messine. Engagé en 1942 dans la Résistance, professeur de philosophie, défenseur de la paix à travers ses actions dans l'éducation populaire. Député socialiste de Moselle, il occupa également les fonctions de Ministre aux Anciens Combattants.

5) De dénommer la nouvelle passerelle sur la rivière Seille assurant la liaison entre Metz-Quartier Amphithéâtre et Metz-Quartier Queuleu :

- Passerelle du Graouilly

Légende du GRAOULLY

Animal mythique, symbole du paganisme ayant l'apparence d'un dragon, le Graouilly (de l'allemand *graülich*, monstrueux) vivait dans l'arène de l'amphithéâtre et aurait dévasté la ville avant d'être chassé par Saint-Clément, premier évêque de Metz, en lui passant son étole autour du cou pour le noyer dans la Seille (IIème siècle).

6) De dénommer le nouveau pont sur la rivière Seille reliant l'avenue de l'Amphithéâtre à l'avenue de Plantières :

- Pont neuf de la Seille

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

1) De redéfinir à Metz-Nord le tracé de la route de Thionville, de dénommer la place située aux intersections des route de Thionville, rue des Prémontrés, rue Yvan Goll :

- **PLACE JEAN JAURES**

- 2) De redéfinir à Metz-Nord le tracé de la route de Thionville, de dénommer le tronçon allant de la rue des Alliés à la place Jean JAURES :

- RUE GEORGES WEILL

- 3) De redéfinir à Metz-Quartier Amphithéâtre le tracé de la **RUE DES MESSAGERIES**, désormais articulée de la rue Lothaire à l'avenue François Mitterrand

- 4) De dénommer à Metz-Quartier Amphithéâtre, la nouvelle voie articulée de l'avenue André Malraux à l'avenue Louis le Débonnaire :

- RUE JEAN LAURAIN

- 5) De dénommer à Metz-Quartier Amphithéâtre, la passerelle sur la rivière Seille assurant la liaison entre Metz-Quartier Amphithéâtre et Metz-Quartier Queueu :

- PASSERELLE DU GRAOULLY

- 6) De dénommer à Metz-Quartier Amphithéâtre et Metz-Quartier Queueu, le nouveau pont sur la rivière Seille reliant l'avenue de l'Amphithéâtre à l'avenue de Plantières :

- PONT NEUF DE LA SEILLE

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : ARCHIVES

Commissions : Affaires culturelles

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41

Absents : 14

Dont excusés : 14

Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE